



## Le SICTAME vous informe

[www.sictame-uns-a-total.org](http://www.sictame-uns-a-total.org)



### Le SICTAME confirme sa place de 1<sup>er</sup> syndicat chez Total SA

#### Merci à tous ceux qui ont voté au 2<sup>ème</sup> tour !

En dépit d'un calendrier électoral peu propice, un **rebond de la participation**, qui a atteint **42 %**, a été observé lors du second tour des élections de l'UES Amont-Holding, le 3 septembre dernier. Rappelons que, **au 1<sup>er</sup> tour**, ce taux n'avait été que de **37,6 %**, avec des disparités importantes : 45 % des salariés métropolitains ont voté le 25 juin, contre 25 % à peine pour les expatriés et 10 % pour les impatriés.

#### Le résultat des élections (CE Titulaires - second tour du 3 septembre 2013) :

En pourcentage des voix et nombre de sièges obtenus par chaque liste

Collège	Inscrits	Exprimés	Taux de Participation	SICTAME		CFDT		CFE-CGC		CFTC/ FIRST		CGT		FO	
				% voix	sièges	% voix	sièges	% voix	sièges	% voix	sièges	% voix	sièges	% voix	sièges
<b>Employés</b>															
Paris	195	54	27,7%	42,6%	1	31,5%		0,0%		5,6%		14,8%		5,6%	
Pau	325	162	49,8%	15,4%		16,1%		0,0%		1,9%		48,8%	1	17,9%	
Total 1 <sup>er</sup> collège	520	216	41,5%	22,2%	1	19,9%		0,0%		2,8%		40,3%	1	14,8%	
<b>TAM</b>															
Paris	1010	488	48,3%	22,5%	1	30,5%	2	23,8%	1	12,7%	1	9,0%		1,4%	
Pau	874	433	49,5%	16,6%	1	23,3%	1	9,7%		1,6%		28,6%	1	20,1%	1
Total 2 <sup>ème</sup> collège	1884	921	48,9%	19,8%	2	27,1%	3	17,2%	1	7,5%	1	18,2%	1	10,2%	1
<b>Cadres</b>															
Paris	3726	1391	37,3%	28,8%	3	16,8%	2	36,0%	4	16,0%	1	2,3%		0,0%	
Pau	2134	933	43,7%	47,5%	4	18,5%	1	14,3%	1	3,8%		10,3%	1	5,7%	
Total 3 <sup>ème</sup> collège	5860	2324	39,7%	36,3%	7	17,5%	3	27,3%	5	11,1%	1	5,5%	1	2,3%	
<b>Total PARIS</b>	4931	1933	39,2%	27,6%	5	20,7%	4	31,9%	5	14,9%	2	4,4%	0	0,5%	0
<b>Total PAU</b>	3333	1528	45,8%	35,3%	5	19,6%	2	11,5%	1	3,0%	0	19,6%	3	11,1%	1
<b>TOTAL</b>	8264	3461	41,9%	31,0%	10	20,2%	6	22,9%	6	9,6%	2	11,1%	3	5,2%	1

Sur Pau, le SICTAME renforce son audience de 1<sup>er</sup> syndicat avec plus de 35 % des voix.

Sur Paris, dans un contexte difficile, le SICTAME, second avec 27,6 % des voix, perd sa place de 1<sup>er</sup> syndicat au profit de la CFE-CGC (il est vrai qu'en tête des listes CFE-CGC figuraient 3 'démissionnaires' du SICTAME, très intéressés par la thématique 'Voyages', parmi lesquels en particulier l'ancien secrétaire du CCE, élu à cette fonction sous étiquette SICTAME en 2010 et qui a refusé de rendre ce mandat lorsqu'il est apparu tête de liste CFE-CGC).

Au niveau de l'UES, le SICTAME reste le 1<sup>er</sup> syndicat de l'entreprise, avec 31 % des voix.

Il reste aussi le 1<sup>er</sup> syndicat chez les Cadres (avec 36 % des voix) et est second chez les Techniciens et Agents de maîtrise (20 % des voix, derrière CFDT) et second chez les Employés (22 % des voix, derrière CGT).

#### La recherche d'un accord pour répartir les responsabilités dans les CE et CCE.

A l'issue des élections, le SICTAME a proposé aux autres syndicats de se réunir, selon l'usage en vigueur dans notre entreprise, afin de parvenir à un accord sur la constitution du CCE ainsi que sur la meilleure façon de répartir au sein des CE et du CCE les responsabilités entre les différents syndicats, en fonction des résultats obtenus par ceux-ci aux élections. Cet exercice n'est pas simple mais aboutit sans difficulté quand les parties sont de bonne foi et ont des prétentions légitimes et raisonnables.

**Un des points importants d'un tel accord est que le syndicat arrivé 1<sup>er</sup> à un périmètre donné (CE ou CCE) obtient le Secrétariat et que le second postule en général sur la Trésorerie ;** les postes d'adjoints étant alors distribués pour assurer la présence de tous au Bureau du CE (ou du CCE).

En 2010, l'exercice n'avait pas abouti, car la CFDT n'avait voulu discuter que de la constitution du CCE et avait prétendu obtenir le Secrétariat du CE de Paris alors qu'elle n'était que 3<sup>ème</sup> sur l'établissement. On connaît les désordres que cette situation a causés.

Cette année, les discussions se sont poursuivies sur 4 jours mais n'ont pas permis un accord global en raison de prétentions illégitimes de certains, qui ont ensuite ouvert la porte à la formation de coalitions.

Elles ont cependant permis d'aboutir sur Pau à une répartition globale (Bureau CE et Présidences des commissions) qui a été respectée par les élus et a permis **une mise en place du CE de Pau sans heurts.**

**Pour le CE de Paris et pour le CCE, la CFDT (bien que 3<sup>ème</sup> à ces 2 périmètres) a maintenu ses prétentions d'obtenir le Secrétariat,** empêchant ainsi la conclusion d'un accord.

**Les CE de Pau et Paris se sont mis en place le 11 septembre et le CCE le 13 septembre 2013 :**

## Mise en place des CE de Pau et Paris : la légitimité des urnes est respectée !

### CE de Pau :

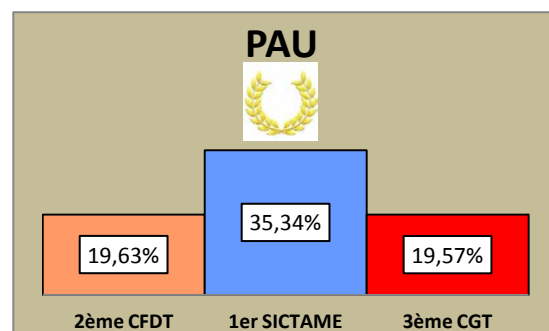
☞ Election du **Secrétaire** du CE :

un seul candidat présenté par le 1<sup>er</sup> syndicat est élu à l'unanimité.

☞ Le **Bureau** est ainsi formé :

- **Secrétaire : Jean-Michel BALEIX (SICTAME-UNSA)**
- **1<sup>er</sup> Secrétaire adjoint : Jean-Louis CALDERONI (SICTAME-UNSA)**
- 2<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint : Odile HARY (CGT)
- Trésorier : Jean-Michel MOURASSE-MARLACQ (CFDT)
- 1<sup>er</sup> Trésorier adjoint : Eric ZARAGOZA (FO)
- 2<sup>ème</sup> Trésorier adjoint : Véronique FAIVRE (CFE-CGC)

☞ **La légitimité des urnes est respectée !**



### CE de Paris :

☞ Election du **Secrétaire** du CE :

un candidat présenté par le 1<sup>er</sup> syndicat (CFE-CGC) se voit opposé un candidat présenté par le 3<sup>ème</sup> syndicat (CFDT) et soutenu par CFTC. Malgré un contexte un peu difficile (puisque le candidat CFE-CGC n'est autre que l'ancien Secrétaire du CCE élu sous étiquette SICTAME en 2010), le SICTAME permet l'élection du candidat CFE-CGC face à la coalition CFDT-CFTC.

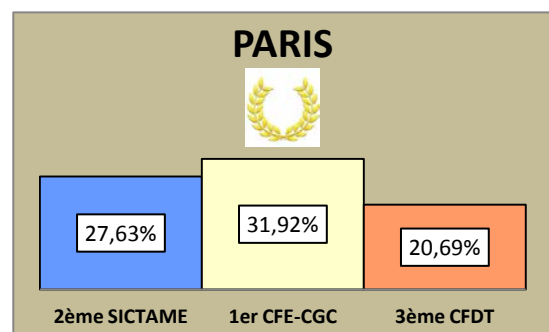
Il en va de même pour l'élection du 1<sup>er</sup> Secrétaire adjoint.

☞ Le **Bureau** est ainsi formé :

- Secrétaire : Paul SEGUIN (CFE-CGC)
- 1<sup>er</sup> Secrétaire adjoint : Adam BOUAZIZ (CFE-CGC)
- 2<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint : Myriam LUBINEAU (CFDT)
- **Trésorier : Jean-Pierre BIDEGAIN (SICTAME-UNSA)**
- 1<sup>er</sup> Trésorier adjoint : Christian ATALA (CFTC/FIRST)
- **2<sup>ème</sup> Trésorier adjoint : Jean-Louis LATAPIE (SICTAME-UNSA)**

☞ **Grâce au SICTAME, la légitimité des urnes est respectée !**

Chacun a eu la place qui lui revenait au Bureau.



**Une fois ce résultat acquis, un événement incroyable s'est produit.** Après avoir demandé une suspension de la réunion du CE en cours, CFDT, CFE-CGC et CFTC, qui étaient en compétition pour différentes présidences de commissions, sont allées se réunir dans le bureau du Coordinateur CFDT. Vingt minutes plus tard, les voilà qui reviennent, il n'y a plus qu'un seul candidat par commission, signe qu'un accord venait d'être conclu, accord dont on découvrira la suite en CCE.

# La mise en place du CCE ou la voix des urnes bafouée

Préalablement à la mise en place des CE et CCE, la réunion intersyndicale proposée par le SICTAME a aussi permis de déterminer une **composition du CCE, qui respecte au mieux le vote des salariés**, avec 13 membres titulaires et 13 membres suppléants élus respectivement par le CE de Paris (8 titulaires et 7 suppléants) et celui de Pau (5 titulaires et 6 suppléants), répartis selon les collèges (2 en 1<sup>er</sup> collège, 6 en 2<sup>ème</sup> collège, 18 en 3<sup>ème</sup> collège) et les syndicats (5 titulaires et 5 suppléants pour le SICTAME, 3 titulaires et 3 suppléants pour la CFE-CGC, 3 titulaires et 2 suppléants pour la CFDT, 1 titulaire et 2 suppléants pour la CGT, 1 titulaire et 1 suppléant pour CFTC-FIRST).

Lors de la mise en place du CCE, le premier vote concerne l'élection du Secrétaire. La majorité y est de 7 voix, celles-ci étant ainsi réparties : 5 SICTAME, 3 CFE-CGC, 3 CFDT, 1 CGT, 1 CFTC.

☞ Election du **Secrétaire** du CCE :

Un candidat présenté par le 1<sup>er</sup> syndicat (SICTAME-UNSA) se voit opposé un candidat présenté par le 3<sup>ème</sup> syndicat (CFDT).

**Le candidat SICTAME, qui a la légitimité des urnes, ne recueille que 6 voix** (correspondant au vote légitimiste de SICTAME et CGT), **face au candidat CFDT qui recueille 7 voix** (correspondant à la coalition de CFDT et CFTC/FIRST, à laquelle s'est ralliée la CFE-CGC).

**Il est paradoxal que, la CFE-CGC** qui a obtenu le Secrétariat du CE de Paris, grâce aux voix du SICTAME, face à la CFDT, apporte ensuite ses voix à ce même candidat CFDT sur le poste de Secrétaire du CCE, bafouant ainsi le principe du vote légitimiste en faveur du syndicat arrivé 1<sup>er</sup>. Il y a là un **reniement de la parole donnée** qui rompt le lien de confiance et déconsidère la CFE-CGC. En 2002, le SICTAME a quitté la CFE-CGC parce qu'elle ne respectait pas la démocratie interne. Aujourd'hui, celle-ci ne respecte pas la démocratie externe ni l'expression du vote des salariés et se livre à un jeu d'alliances pour le moins surprenant.

☞ Le **Bureau** est ainsi formé :

- Secrétaire : Myriam LUBINEAU (CFDT)
- 1<sup>er</sup> Secrétaire adjoint : Jean KESSAR (CFDT)
- 2<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint : Fatna BENCHAO (CFE-CGC)
- Trésorier : Christian ATALA (CFTC-FIRST)

Il ne comprend que des élus parisiens, alors que l'essentiel du personnel organique du CCE se trouve à Pau.

☞ **CFDT, CFE-CGC et CFTC/FIRST se sont alliés pour faire obstacle à la légitimité des urnes !**

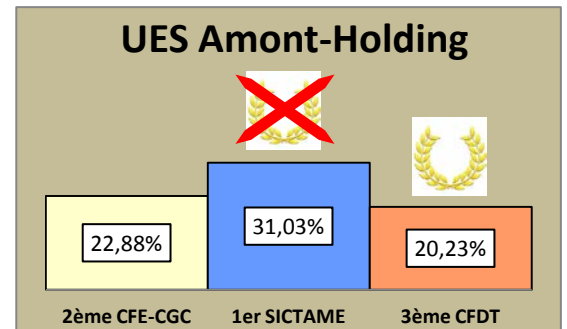
Cette fracture au sein du CCE (7 voix contre 6) s'est retrouvée sur la plupart des votes opérés ensuite, ainsi que sur le vote du **représentant Cadres au CA de Total : CFTC (4<sup>ème</sup> chez les Cadres) évince le SICTAME (1<sup>er</sup> chez les Cadres) de cette fonction**, récoltant ainsi le fruit de sa participation à la coalition.

Le SICTAME et la CGT ont décidé de ne pas participer au Bureau du CCE constitué dans ces conditions. La CGT n'a pris aucune présidence de commission et le SICTAME ne s'est présenté que sur la présidence de la **Commission Expatriation** afin de poursuivre le travail qu'il a commencé à ce niveau.

Le problème, c'est que pour qu'un CE ou un CCE fonctionne normalement, il faut associer tout le monde et toutes les bonnes volontés. Il est aussi nécessaire de travailler de manière transparente et en confiance dans un climat apaisé. Comment peut-on travailler avec des personnes qui ourdissent des manœuvres contre nature et ne tiennent pas leurs engagements ?

En dépit de ces manœuvres peu respectueuses du vote des électeurs, **le SICTAME continuera son action et défendra les intérêts bien compris des salariés et de l'entreprise.**

Au périmètre de l'UES Amont Holding, **le SICTAME est le seul syndicat à dépasser les 30 % d'audience ; il peut donc valider tout accord par sa seule signature.**



## LE SICTAME, toujours à votre service ....

**Les élus SICTAME au CCE** sont (T=Titulaire, S=Suppléant) :

Bernard BUTORI (T), Patrick GICQUEL (T), Alexandra KALNA (T), Michel LARIVIERE (T), Jean-Michel PRIGENT (T), Jean-Pierre BIDEgain (S), Benoît CLERGEAT (S), Philippe COUSSON (S), Ariel KAUFMAN (S), Annie MURATI (S).

De plus, ont été élus comme représentants du CCE auprès du Conseil d'Administration de Total SA : au titre du 1<sup>er</sup> collège, les 2 élus du CCE : **Patrick GICQUEL (SICTAME-UNSA)** et Pascale FORGUES (CGT), au titre des TAM : Myriam LUBINEAU (CFDT) et au titre des Cadres : Jean ALESSANDRI (CFTC/FIRST).

Il a été retenu comme Expert assistant le CCE, le Cabinet EXPLICITE.

**Les élus CE et DP UES Amont du SICTAME sont à votre écoute et à votre service :**

Comités d'Etablissement UES Amont/Holding			Délégués du Personnel UES Amont/Holding		
PARIS	Titulaires	Suppléants	PARIS	Titulaires	Suppléants
Collège Employés	Patrick GICQUEL	Emilie WESTENBROEK	Collège Employés	Isabelle SOUDRON Benoît SALLARD	Patrick GICQUEL Patrick AUBERTINAZ
Collège TAM	Elisabeth CHARRIN	Annie MURATI	Collège TAM Ingénieurs Cadres	Valérie PISANI Ariel KAUFMAN Annie MURATI Bruno HENRI Elisabeth CHARRIN Philippe DJURY Jean-Louis LATAPIE	Jean-Pierre BIDEgain Joëlle MITELMAN Julien SASS Marie-Claude HUART Marc JACQUEMIN Yves BERREBY Bernard DURIEZ
Collège Ingénieurs Cadres	Bernard BUTORI Jean-Pierre BIDEgain Stéphane CATEL	Valérie PISANI Jean-Louis LATAPIE Ariel KAUFMAN			
PAU	Titulaires	Suppléants	PAU	Titulaires	Suppléants
Collège TAM	Jean-Louis CALDERONI	Olivier RIDET	Collège TAM Ingénieurs Cadres	Bernard SERAISSOL Patricia MEDARD Philippe COUSSON Benoît CLERGEAT Jean-Louis CALDERONI Michel LARIVIERE Vincent CORPEL	Olivier RIDET Sylvie FOURNIS-COUTEAUX Pierre SAMIER Christine DUVAL Jean-Michel PRIGENT Alexandra KALNA Odile RAMBEAU Orlando DAFFINOTI
Collège Ingénieurs Cadres	Michel LARIVIERE Jean-Michel BALEIX Jean-Michel PRIGENT Alexandra KALNA	Benoît CLERGEAT Philippe COUSSON Jacques VITTORI Vincent CORPEL			

**Autres responsabilités exercées par les élus SICTAME-UNSA dans les CE et CCE :**

**CE Paris : Présidents** de la **Commission Culturelle** : *Emilie WESTENBROEK*, de la **Commission Enfance/Adolescence** : *Valérie PISANI*, de la **Commission Sports et Loisirs** : *Jean-Louis LATAPIE*

**CE Pau : Secrétaire** : **Présidents** de la **Commission Vacances** : *Jacques VITTORI*, de la **Commission Sports et Plein Air** : *Olivier RIDET*, de la **Commission Voyages** : *Michel LARIVIERE*, de la **Commission Financière** : *Vincent CORPEL*

**CCE : Président de la Commission Expatriation** : *Jean-Michel PRIGENT*

**et dans les CHSCT :**

**CHSCT Paris : Secrétaire** : *Elisabeth CHARRIN (SICTAME-UNSA)* – **Autres membres du SICTAME** : *Bruno HENRI, Annie MURATI, Eric VAUBOURDOLLE*

**CHSCT Pau : Secrétaire** : *Jean-Louis CALDERONI (SICTAME-UNSA)* – **Autres membres du SICTAME** : *Jacques CHARDONNET, Patricia MEDARD, Odile RAMBEAU*

**Un grand merci à tous ceux qui ont voté SICTAME-UNSA !**



Le Syndicat, c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez ce bulletin au SICTAME-UNSA-TOTAL  
Bureau 4 E 41 Tour Coupole à Paris (Tél. : 01.47.44.61.71) - Bureau F16 CSTJF à Pau (Tél. : 05.59.83.64.83)

NOM : Prénom : Lieu de travail : Tél. :  
Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL